

Intact Corporation financière annonce le renouvellement de son offre publique de rachat d'actions dans le cours normal de ses activités, une modification apportée à son offre en cours et l'adoption d'un régime de droits des actionnaires

TORONTO, le 9 févr. /CNW/ -

Renouvellement de l'OPRA dans le cours normal de ses activités

Intact Corporation financière (TSX : IFC) a annoncé aujourd'hui que son conseil d'administration a autorisé le renouvellement de son offre publique de rachat d'actions ("OPRA") dans le cours normal de ses activités afin de racheter, à des fins d'annulation, jusqu'à 5 % supplémentaires de ses actions ordinaires en circulation. L'offre renouvelée devrait débiter le ou vers le 22 février 2011, après l'expiration de l'offre en cours.

Modification à l'OPRA en cours

Intact a également annoncé qu'elle a modifié son programme de rachat d'actions en vertu de son OPRA en cours. Cette modification vise à permettre des rachats hors Bourse aux termes de dispenses émises par un organisme de réglementation des valeurs mobilières. Les modalités de l'OPRA modifiée stipulent qu'Intact peut continuer de racheter des actions ordinaires aux fins d'annulation sur le marché libre par l'entremise de la TSX et de systèmes de négociation parallèles. Intact peut également racheter des actions ordinaires aux fins d'annulation au moyen de contrats de gré à gré aux termes d'une dispense émise par un organisme de réglementation des valeurs mobilières. Les rachats sur le marché libre par le biais de la TSX et de systèmes de négociation parallèles se feront au cours du marché au moment du rachat. Le prix des actions rachetées par contrat de gré à gré aux termes d'une dispense d'offre publique de rachat émise par un organisme de réglementation des valeurs mobilières sera inférieur au cours en vigueur pour ces actions en vertu de la dispense.

Régime de droits des actionnaires

Le conseil d'administration de la société a également adopté un régime de droits des actionnaires, qui entrera en vigueur à la fermeture des bureaux aujourd'hui. Le régime de droits vise à assurer un traitement équitable des actionnaires d'Intact lors de toute transaction qui se solderait par un changement de contrôle de la société. Le régime donne aussi au conseil d'administration suffisamment de temps pour évaluer toute offre publique d'achat non sollicitée et d'explorer, s'il y a lieu, d'autres options en vue de maximiser la valeur pour les actionnaires. Le régime de droits sera soumis à la ratification des actionnaires à leur prochaine assemblée. Il est semblable à ceux adoptés par différentes sociétés canadiennes et sera disponible sous forme électronique sur le site de SEDAR au www.sedar.com.

À propos d'Intact Corporation financière

Intact Corporation financière (www.intactcf.com) est le plus important fournisseur d'assurance IARD au Canada, avec 4,5 milliards de dollars en primes. Ses quelque 7500 employés offrent des produits d'assurance automobile, habitation et entreprises sous les bannières Intact Assurance, Assurance groupe Novex, belairdirect et Grey Power.

Énoncés prospectifs

Le présent document peut contenir des énoncés prospectifs qui comportent certains risques et certaines incertitudes. Les

résultats réels de la société pourraient différer de façon importante des résultats prévus par ces énoncés prospectifs en raison de certains facteurs, notamment ceux dont il est question dans la notice annuelle et le rapport de gestion annuel les plus récents que la société a déposés. Prière de lire la mise en garde à la fin du rapport de gestion.

<https://salledepresse.intactfc.com/2011-02-09-Intact-Corporation-financiere-annonce-le-renouvellement-de-son-offre-publique-de-rachat-dactions-dans-le-cours-normal-de-ses-activites,-une-modification-apportee-a-son-offre-en-cours-et-ladoption-dun-regime-de-droits-des-actionnaires>